



Témoignages d'agents qualifiés par le dispositif des comités de domaine du pôle ministériel

« Avoir un regard extérieur sur son activité scientifique et technique, offrir un temps de réflexion. »



Véronique CERESO - ICPEF - HDR - 48 ans

Directrice du campus de Lyon / **Université Gustave Eiffel** - Chercheuse associée au laboratoire AME-EASE - Experte Internationale 2023 – Comité de domaine « Infrastructures »

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez souhaité déposer un dossier de candidature à l'évaluation ?

Initialement, j'ai déposé une demande d'évaluation car je souhaitais **avoir un regard extérieur sur mon activité scientifique et technique**. En tant que jeune ingénieure, il me semblait important de pouvoir me confronter à mes pairs et de bénéficier de leurs avis et conseils. Par ailleurs, une reconnaissance par le comité de domaine pouvait me permettre d'être mieux identifiée en début de carrière dans mon domaine de compétences et d'intégrer légitimement des groupes de travail nationaux.

Au fur et à mesure du processus, j'ai pu également **questionner mon projet professionnel** et mieux identifier les sujets sur lesquels il y avait des besoins d'améliorer les connaissances et des attentes fortes de la part du ministère, et des usagers de manière générale. La mission de service public et d'appui aux politiques publiques est une motivation forte au quotidien.

Vous avez été qualifiée experte internationale par le comité de domaine infrastructures. Que vous a apporté cette reconnaissance sur le plan professionnel et/ou personnel ?

Cette qualification m'a apporté tout d'abord une reconnaissance de mes compétences techniques et m'a aidé dans le déroulement de mon parcours professionnel. En effet, le fait d'être évaluée par une

commission indépendante de sa hiérarchie est de plus en plus pris en compte au sein des établissements. Ainsi, ma **reconnaissance d'experte internationale a nettement joué en ma faveur au moment de ma promotion à IDTPE par exemple**.

A titre plus personnel, le dispositif implique la rédaction d'un dossier qui permet de **faire un bilan** et offre un **temps de réflexion** appréciable au milieu des nombreuses sollicitations professionnelles que nous recevons.

Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ?

Il faut prendre l'évaluation par le comité de domaine comme un moment de réflexion sur sa pratique professionnelle, une opportunité de faire un bilan de son activité technique et d'échanger avec des personnes plus expérimentées qui peuvent nous offrir un autre éclairage sur notre activité et nos orientations futures.

Pour que cette expérience soit bénéfique, il faut également **se pencher en amont sur les critères d'évaluation et vérifier qu'on y répond**. Certains sont déçus du résultat de l'évaluation car ils n'ont pas forcément conscience de ce que l'on entend par spécialiste ou expert des comités de domaine. **Il y a par exemple des notions de rayonnement national et international avec l'intégration dans des réseaux d'experts ou des notions de diffusion de la**

connaissance (publication de guides, normes, articles, etc.) qui sont importantes. Or on peut être un très bon chargé d'études ou chef de projets sans avoir la nécessité d'exercer ce type d'activités.

En conclusion, je trouve ce dispositif riche et bénéfique pour tout le monde. Il nous pousse à

monter en compétences et à développer notre expertise scientifique. En retour, cette reconnaissance par le comité de domaine est de plus en plus valorisée au sein des services techniques.

« Cette reconnaissance m'a permis d'accéder plus facilement au pilotage de projets complexes »



Bruno KERLOC'H – IDTPE - 53 ans

Chef du Groupe Risques Eau et Biodiversité / Référent thématique au Cerema Hauts-de-France - Expert 2022 - Comité de domaine « Gestion durable des ressources naturelles »

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez souhaité déposer un dossier de candidature à l'évaluation ?

En 2010, j'ai souhaité déposer un dossier de candidature à l'évaluation afin de **faire reconnaître mes compétences au sein de ma structure**, le CETE Nord-Picardie. Mon service était très sensible à la reconnaissance de ses agents par le dispositif des comités de domaine, notamment pour **confier à ses agents reconnus spécialiste ou expert des missions d'expertises ou le pilotage de projets complexes**.

Vous avez été qualifié d'expert par les comités de domaine. Que vous a apporté cette reconnaissance sur le plan professionnel et/ou personnel ?

J'ai été qualifié de spécialiste en 2010 puis expert en 2022. Cette reconnaissance m'a permis **d'accéder plus facilement au pilotage de projets complexes** (Exemples : Études hydrauliques et dossier de Police des Eaux de l'accessibilité sud du Grand Stade de Lille Métropole, Guide de gestion durable des eaux pluviales de Lille Métropole Communauté Urbaine, ...). J'ai également pu **valoriser ma qualification lors**

de mon oral de l'examen professionnel d'ingénieur des travaux publics de l'Etat.

Suite à la réussite au concours d'ITPE, j'ai été sollicité par mon employeur (Cerema) pour participer aux réflexions stratégiques des secteurs d'activités dans le cadre du processus de transformation du Cerema à travers le projet Cerem'Avenir. Depuis le 01/01/2021, j'ai pris la responsabilité du groupe Risques, Eau et Biodiversité. En 2023, j'ai obtenu la promotion d'ingénieur divisionnaire des TPE. **Ma reconnaissance d'expert a été un élément d'appréciation complémentaire à mon dossier d'IDTPE.**

Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ?

Je conseille aux futurs candidats de déposer un dossier car **cette reconnaissance permet d'asseoir et de conforter la légitimité de ses compétences** par un comité d'évaluation externe. Il permet ainsi de se faire reconnaître auprès de son employeur et par les différents acteurs de son domaine d'activité.

« Ne pas hésiter à présenter un dossier, même pour les agents en dehors du RST car cela peut en effet être un atout aussi bien pour soi-même que pour la carrière professionnelle »



Cédric PLEUX – ITPE - 45 ans

Chargé de mission décarbonation à la **DREAL Auvergne Rhône-Alpes** – Spécialiste 2022 – Comité de domaine « Energie et Climat »

Quel a été votre parcours professionnel ?

J'ai commencé ma carrière en tant que Technicien Supérieur de l'Équipement. J'ai travaillé dans les domaines de la gestion de crise/sécurité Défense puis sécurité/accessibilité des établissements recevant du public.

Quelles sont vos fonctions et activités actuelles ?

A la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes à LYON depuis près de 9 ans, et suite à ma reconnaissance par le comité Energie et Climat en 2022, j'occupe désormais le poste de chargé de mission Décarbonation, poste dans lequel je peux mettre pleinement à profit mon expertise sur le sujet du SEQE (Système d'Echange de Quotas d'Emission). Je peux également investir mes compétences dans de nouvelles missions, telles que l'accompagnement des industriels dans leurs plans de performance énergétique (liés à la compensation carbone et à l'abattement sur le Tarif du réseau public d'Électricité) et le portage des Bilans d'Émissions de Gaz à Effet de Serre auprès des entreprises, collectivités, associations, établissements publics et services de l'État.

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez souhaité déposer un dossier de candidature à l'évaluation ?

Le SEQE étant un dispositif techniquement très complexe et nécessitant d'acquérir des compétences sur une longue durée, ma hiérarchie m'a proposé de faire reconnaître mon expertise du sujet par le comité de domaine «Energie et Climat» afin d'objectiver l'atout que je pouvais représenter aussi bien pour ma structure (DREAL) que pour la DGEC, chargée du pilotage national du dispositif, sur un sujet à fort enjeu pour la transition énergétique

et sur lequel il est long et difficile de faire monter en compétence les agents.

Ces 5 années d'investissement se sont traduites par la participation à plusieurs groupes de travail nationaux, la rédaction de guides et notes à vocation nationale. J'ai notamment été à l'origine d'un document de proposition d'évolution du dispositif qui est à l'origine d'un GT national sur le sujet, et dont les conclusions ont abouti en 2021.

Vous avez été qualifié « Spécialiste » par le comité de domaine « Energie et Climat ». Que vous a apporté cette reconnaissance sur le plan professionnel et/ou personnel ?

Suite à ma qualification de spécialiste du domaine Energie et Climat en 2022, de nouvelles missions m'ont été confiées. J'ai ainsi été responsable de la mise en place d'une nouvelle organisation de gestion du dispositif SEQE en région et de la montée en compétence des nouveaux agents en charge du sujet dans les Unités Départementales de la DREAL, l'objectif était de construire un réseau robuste d'instructeurs, capable de poursuivre l'accompagnement et le contrôle des industriels dans le dispositif SEQE qui se complexifie de plus en plus sur les enjeux économiques et politiques.

Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ?

Ne pas hésiter à présenter un dossier, même pour les agents hors RST car cela peut en effet être un atout aussi bien pour soi-même que pour la carrière professionnelle. Il est nécessaire d'anticiper la demande de reconnaissance en lien avec sa hiérarchie de manière à préparer le maximum d'éléments valorisables : pilotage de projets, participation à des groupes de travail

nationaux, rédaction de guides/notes à vocation nationale, participation à des formations en tant que formateur.

Dans tous les cas, la constitution du dossier permet de prendre du recul sur son activité et dans tous les

cas, des conseils intéressants sont proposés par les membres du comité de domaine, permettant, au besoin, d'orienter sa carrière professionnelle future.

« ...cette qualification représente pour moi la reconnaissance de mon travail par mes pairs. »



Marianne VILLEY – ITPE – 47 ans

Chargée d'affaires Performance Environnementale des bâtiments au **Cerema** Méditerranée – Experte « Bâtiment » en 2024 et Spécialiste « Energie et Climat » en 2022

Quelles sont vos fonctions et activités actuelles ?

Depuis 9 ans, je développe mes connaissances et compétences en efficacité énergétique et performance environnementale des bâtiments pour accompagner pleinement la transition énergétique et écologique des partenaires du Cerema à travers des missions à différentes échelles :

- Planification et aménagement énergétique des territoires et plus particulièrement rénovation thermique de l'habitat ancien, thématique pour laquelle je produis et capitalise des outils et fiches pédagogiques pour les particuliers et les services déconcentrés de l'État. J'ai développé une approche statistique de croisement de bases de données permettant de mettre en évidence, sur chaque territoire, avec des échelles variant d'une région à une communauté d'agglomération, les caractéristiques et performances énergétiques de typologies de bâtiments afin de cibler les actions de rénovation efficaces et adaptées à entreprendre. Je participe ainsi à la planification de la réduction des consommations énergétiques des territoires et des émissions de GES (gaz à effet de serre) associées.
- Performance environnementale des bâtiments, thématique pour laquelle je me suis formée aux outils d'Analyse de Cycle de Vie (ACV), pour évaluer les impacts environnementaux des produits de construction, des équipements, des services et des

bâtiments. Je contribue ainsi à l'enrichissement de la base de données environnementales INIES.

Je suis reconnue référente « Energie-Carbone » par Certivéa (2018), et qualifiée de spécialiste par le comité de domaine « Energie-Climat » depuis 2018 et d'experte par le comité « Bâtiment » depuis 2024.

[Vous avez été qualifiée par les comités de domaine. Que vous a apporté cette reconnaissance sur le plan professionnel et/ou personnel ?](#)

J'ai déposé ma première candidature en 2018, à la demande de ma cheffe de groupe, dans l'optique d'une plus grande reconnaissance de l'expertise du groupe bâtiment de l'Agence d'Autun, mais également pour un meilleur rayonnement de mon agence.

Sur le plan personnel, **cette qualification représente pour moi la reconnaissance de mon travail par mes pairs.**

[Comment envisagez-vous la suite de votre carrière ?](#)

Sur les conseils des rapporteurs de ma dernière évaluation de 2022 par le comité de domaine Energie et Climat, j'ai commencé à élargir le champ de mes activités en réalisant des modélisations d'analyse de cycle de vie pour des programmes de recherche et pour le domaine des infrastructures.

« Rédiger un dossier de candidature en comité de domaine nécessite de prendre du recul sur les missions que nous exerçons au quotidien »



Gaëlle SANTARROMANA – ITPE - 39 ans

Adjointe à la cheffe du Département Tramways et Matériels Roulants au **STRMTG** – Spécialiste 2020 – Comité de domaine « Transports durables, sécurité, intermodalité et mobilité »

Quelles sont vos fonctions et activités actuelles ?

Depuis le 1er avril 2023, je suis adjointe à la responsable du département tramways et matériels roulants au STRMTG, en charge du matériel roulant. Je pilote et participe aux activités du pôle matériel roulant qui intervient de façon transversale pour le compte des départements en charge du suivi des systèmes tramways et ferroviaires légers mais également métros, RER, chemins de fer secondaires et innovations. Ces activités comprennent notamment l'instruction technique des dossiers de sécurité prévus par la réglementation, le suivi des véhicules en service, la rédaction de guides techniques, les échanges avec les constructeurs, la participation à des travaux de normalisation au niveau européen.

Vous avez été qualifiée par les comités de domaine. Que vous a apporté cette reconnaissance sur le plan professionnel et/ou personnel ?

J'ai été qualifiée de spécialiste en 2020. A titre personnel, cette qualification constitue une reconnaissance de mon implication dans les différents postes exercés au sein du STRMTG. A titre professionnel, cette qualification s'inscrit pleinement en cohérence avec les missions d'expertise, d'établissement de doctrine, de formation, de capitalisation de retour d'expérience que j'exerce dans le cadre de mes fonctions. Cela a également constitué un atout pour ma progression dans le corps des ITPE.

Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ?

Rédiger un dossier de candidature en comité de domaine nécessite de prendre du recul sur les missions que nous exerçons au quotidien. C'est un bon exercice pour s'interroger sur la façon dont nous valorisons les connaissances acquises et les compétences développées

« La qualification d'expert international a facilité ma reconnaissance extérieure par les partenaires étrangers. »

Yannick AUTRET – APAE - 48 ans

Délégué général de l'**Union Professionnelle du génie écologique** (en disponibilité) - Expert international 2020 et 2023 - Comité de domaine « Gestion durable des ressources naturelles »

Quel a été votre parcours professionnel ?

Suite à ma réussite au concours d'attaché principal j'ai rejoint le CGDD/service de la recherche fin 2009 pour devenir co-secrétaire du PREDIT – groupe énergie et environnement, le programme national de recherche en transport qui en était alors à sa quatrième édition et gérait un budget de plus de 400 millions d'euros. Mon portefeuille intégrait les différents sujets environnementaux liés aux transports : bruit, pollution, biodiversité, paysage... et aussi des aspects beaucoup plus techniques en matière de smart grids, véhicules électriques, ressources minérales.... Anticipant la disparition des financements recherche du MTE j'avais organisé la

continuation des activités selon plusieurs axes : financements (publics/privés et européens), animation scientifique (organisations d'événements nationaux et européens) et expertise (COP...).

Vous avez été qualifié par les comités de domaine. Que vous a apporté cette reconnaissance sur le plan professionnel et/ou personnel ?

Le fait d'être reconnu comme **expert international a facilité aussi ma reconnaissance extérieure par les partenaires étrangers**. Le fait qu'elle soit maintenue aussi en période de disponibilité est une opportunité de pouvoir continuer à être mobilisé par l'administration sur des sujets ou des actions requérant un degré de technicité avancé.

« Sur le plan professionnel, cette qualification m’a apporté de l’assurance dans mes prises de décision, et a facilité ma promotion au grade supérieur. »

Antoine RENAUD – IDTPE - 36 ans

Chef du centre de sécurité des navires de La Rochelle, **DIRM Sud-Atlantique** – Expert 2023 – Comité de domaine « Transports durables, sécurité, inter-modalité et mobilité »

Quel a été votre parcours professionnel ?

Après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur en Bâtiment - Travaux Publics de l'école Centrale Paris, j'ai travaillé deux ans dans des entreprises privées spécialisées en travaux publics maritimes et portuaires, à la fois sur chantier et en bureau d'études. J'ai ensuite choisi de devenir inspecteur de la sécurité des navires et de la prévention des risques professionnels maritimes (ISNPRPM) en passant le concours d'inspecteur des affaires maritimes. Après une formation interne d'un an et demi, j'ai été affecté au centre de sécurité des navires de Rouen de 2016 à 2020, puis au centre de sécurité des navires de La Rochelle.

La fonction d'ISNPRPM vise à garantir que les navires sont techniquement aptes à naviguer, en couvrant des aspects tels que la sécurité, la prévention de la pollution, les conditions de travail des marins, et la sûreté. Cela implique des contrôles réguliers sur les navires, à la fois lors d'inspections sur place et lors d'examens de plans et documents par des commissions. La commission centrale de sécurité, par exemple, évalue des projets de navires de grande taille ou innovants qui ne rentrent pas dans le cadre réglementaire standard.

En 2019, j'ai rejoint l'équipe des rapporteurs chargés d'instruire des dossiers auprès de la commission centrale de sécurité, ce qui m'a permis de développer et consolider mon expertise technique en stabilité des navires et en modes de propulsion alternatifs (GNL, hydrogène, vélique). En parallèle de mon rôle d'ISNPRPM qui m'a permis d'acquérir une expérience de terrain sur la sécurité des navires sur les façades Manche-Mer du Nord, puis Atlantique, j'ai participé à l'instruction de différents projets de navires utilisant des modes de propulsion alternatifs.

Quelles sont vos fonctions et activités actuelles ?

En 2025, je suis devenu chef du centre de sécurité des navires de La Rochelle, poste dans lequel je

garde les prérogatives d'ISNPRPM que j'avais précédemment, et continue également à instruire les dossiers que j'avais initiés auprès de la commission centrale de sécurité. J'ai en complément une activité de gestion et d'animation d'équipe, et coordonne ainsi l'activité de mes 8 collaborateurs du centre de sécurité des navires de La Rochelle.

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez souhaité déposer un dossier de candidature à l'évaluation ?

Les deux principales raisons étaient d'une part d'obtenir une reconnaissance de mon expertise acquise et en cours de développement, fruit d'un investissement important sur des sujets de haute technicité, d'autre part de valoriser ma carrière au sein de l'administration dans la perspective d'une évolution future (mutation, promotion).

Vous avez été qualifié d'expert par le comité de domaine « Transports durables, sécurité, inter-modalité et mobilité » en 2023. Que vous a apporté cette reconnaissance sur le plan professionnel et/ou personnel ?

Sur le plan personnel cette reconnaissance m'a apporté la satisfaction d'être reconnu après un investissement non négligeable dans plusieurs expertises. **Sur le plan professionnel, cette qualification m'a apporté de l'assurance dans mes prises de décision, et a facilité ma promotion au grade supérieur.**

Comment envisagez-vous la suite de votre carrière ?

L'idée est d'évoluer au sein du même domaine d'activité afin de continuer à développer mon expertise et la mettre au service du public. C'est un domaine qui m'intéresse, dans lequel je me sens à ma place, et pour lequel j'ai le sentiment d'avoir une réelle plus-value. J'envisage notamment d'accroître mon implication dans les différents groupes de

travail en lien avec l'évolution de la réglementation dans mon domaine d'expertise.

Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ?

La préparation du dossier de candidature est très importante, notamment pour pouvoir s'appuyer dessus lors de l'entretien. A cet effet, je

conseillerais aux futurs candidats, de bien développer la présentation de leur activité d'expertise dans le dossier, en détaillant suffisamment un ou plusieurs sujets maîtrisés, avec des exemples concrets (rapports écrits, publications...), tout en gardant en tête des points supplémentaires sur ces sujets, à développer lors de l'entretien, pour compléter, expliciter et rendre plus vivant l'entretien.

« Anticiper sur le montage du dossier de demande d'évaluation.... Saisir chaque opportunité d'affaire ou d'intervention, sinon d'en être l'initiateur, afin d'avoir suffisamment de matière »



Claire FAESSEL-VIOLE - ICPEF - 58 ans

Directrice de projet Politique et aménagement de la montagne au **Cerema** Centre-Est et Référente Montagne du Cerema - Spécialiste 2020 - Comité de domaine « Habitat, Aménagement, Ville et Territoires »

Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ?

Je recommanderais d'anticiper sur le montage du dossier de demande d'évaluation, en veillant à communiquer de façon régulière sur les travaux menés, que ce soit des interventions auprès de collectivités, des études, l'organisation d'événements, ..., et quelle que soit la forme de la communication (articles pour le web ou la presse technique, fiches techniques, communications orales, etc.). Il n'est pas toujours simple de trouver

le temps de le faire. Mais la compilation de ces communications permettra de retracer les occasions dans lesquelles l'expertise a été mobilisée et selon quels termes elle s'est exprimée.

Je recommanderais également de **saisir chaque opportunité d'affaire ou d'intervention, sinon d'en être l'initiateur, afin d'avoir suffisamment de matière** sur laquelle s'appuyer pour constituer le dossier de demande d'évaluation. Celles-ci permettront dans tous les cas de maintenir et développer son expertise

« Constituer le dossier permet de prendre du recul sur son activité et l'entretien individuel d'échanger avec des experts reconnus du domaine »

Catherine CABUT – IDTPE – 42 ans

Cheffe du pôle Procédés de construction, marchés et exécution au **CETU** – Experte 2020 – Comité de domaine « Ouvrages d'art »

Quelles sont vos fonctions et activités actuelles ?

Je suis cheffe de pôle au CETU dans le domaine du génie civil. Rattachée à la direction du service, j'encadre les chargés d'études du pôle et exerce le contrôle interne des productions. Je suis responsable des activités de recherche et doctrine dans les domaines spécifiques au pôle : pilotage d'opération de tunnel, contractualisation, coûts et délais, procédés de construction. J'exerce par ailleurs des activités d'ingénierie (production d'études, conseils aux MOA), d'expertises, de production de doctrine (CETU ou associations professionnelles) et de formations.

Vous avez été qualifiée par les comités de domaine. Que vous a apporté cette reconnaissance sur le plan professionnel et/ou personnel ?

Cette qualification et l'avis du comité ont valorisé mon investissement technique dans le domaine et constituent une motivation supplémentaire à poursuivre dans cette voie. Cette qualification a également permis d'appuyer mon dossier de proposition de promotion au grade d'IDTPE.

Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ?

Ne pas hésiter à présenter un dossier, même pour les agents hors RST. Quel que soit le résultat de l'évaluation, **constituer le dossier permet de prendre du recul sur son activité et l'entretien individuel d'échanger avec des experts reconnus du domaine**. Ce regard extérieur et les conseils donnés quant au parcours professionnel sont précieux

« Les qualifications sont également une reconnaissance au niveau des services. On ne le devient pas seul, il y a toute une équipe qui travaille au quotidien avec nous. »

Philippe DUNEZ – TSCDD - 55 ans

Chargé d'études air et bruit spécialité bruit et vibrations / Responsable activité Vibrations au **Cerema** Hauts-de-France - Expert 2021 par le Comité de domaine « Infrastructures » et Expert 2024 avec le Comité de domaine « Risques anthropiques »

Que vous a apporté cette reconnaissance sur le plan professionnel et/ou personnel ?

Qualifié de spécialiste puis d'expert m'a permis d'avoir plus de poids lors d'une expertise ainsi que lors d'une réponse à appel d'offre ou d'un appel à projet. **Cela conforte le partenaire sur nos compétences.**

Les qualifications sont également une reconnaissance au niveau des services. On ne le devient pas seul, il y a toute une équipe qui travaille au quotidien avec nous.

Cette reconnaissance est aussi essentielle dans l'évolution d'une carrière de spécialiste/expert,

notamment pour le passage de catégorie B à A. Elle **permet de valoriser un parcours professionnel de scientifique**. De plus, désormais l'IFSE permet de gratifier les agents qualifiés avec un complément indemnitaire.

J'espère pouvoir continuer à développer mon expertise, à la mettre à disposition des enjeux portés par le MTE.

Se poser un temps pour regarder le chemin parcouru en listant ses différentes actions menées peut être valorisant, se dire « ah oui quand même, j'ai un métier captivant et j'ai envie de poursuivre dans cette voie de l'expertise ».

« Faites l'effort de capitaliser régulièrement vos travaux, vos publications et interventions pour vous rendre la rédaction du dossier de candidature beaucoup moins fastidieuse ! »



Antoine HERMAN – IDTPE – 40 ans

Responsable du groupe Traitement et Valorisation des données foncières au **Cerema** Hauts-de-France – Expert 2024 – Comité de domaine « Systèmes d'Information, Numérique et Donnée »

Quel a été votre parcours professionnel ?

Après deux expériences chez VNF et en DREAL, j'ai intégré, en 2015, l'équipe du Cerema Hauts-de-France spécialisée dans le retraitement des données foncières d'origine fiscales. J'étais chargé, avec une collègue spécialisée en urbanisme, de mettre en place une base de données nationale enrichie sur les marchés fonciers et immobiliers qui est devenue par la suite la base de données foncières DV3F. J'ai également pu me former au développement web et le mettre à profit pour développer l'application Otelot d'estimation des besoins en logement.

Quelles sont vos fonctions et activités actuelles ?

Promu ingénieur divisionnaire en 2020, j'ai eu l'opportunité de prendre la tête du groupe spécialisé dans le traitement et la valorisation des données foncières. Notre rôle est de produire des analyses de données, de diffuser des référentiels nationaux et d'accompagner les utilisateurs de la sphère publique de l'aménagement pour faciliter l'usage de données complexes qui sont de plus en plus indispensables pour le suivi de nombreuses politiques publiques (projet Datafoncier). De plus en plus, ces données s'intègrent dans des services numériques (applications métier, API) ou sont mobilisées dans des outils de data-sciences.

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez souhaité déposer un dossier de candidature à l'évaluation ?

C'est ma hiérarchie qui m'a motivé au départ. Sur le plan personnel, n'ayant pas une formation initiale diplômante dans le numérique et la data, c'était l'occasion d'avoir l'avis d'un comité d'experts sur mes compétences dans le domaine SIND. Etant également promouvable à IDTPE au moment du dépôt, une qualification du comité de domaine pouvait m'apporter un plus pour muscler mon dossier de promotion.

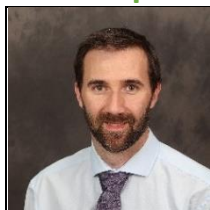
Vous avez été qualifié de spécialiste, puis d'expert, par le comité de domaine « Systèmes d'Information, Numérique et Donnée ». Que vous a apporté cette reconnaissance sur le plan professionnel et/ou personnel ?

Une reconnaissance par le comité de domaine renforce la confiance de la hiérarchie et, bien que ce soit assez implicite, **cela ouvre à des responsabilités plus importantes et à davantage d'autonomie dans la gestion de projets complexes**. J'y vois un parallèle avec la distinction entre les niveaux junior et senior que l'on observe fréquemment dans le secteur privé. C'est une sorte de marqueur dans la progression au sein du domaine et les collègues moins expérimentés me sollicitent fréquemment dans un rôle de conseil.

Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ?

Un conseil que je n'arrive pas à respecter totalement moi-même : **faites l'effort de capitaliser régulièrement vos travaux, vos publications et interventions pour vous rendre la rédaction du dossier de candidature beaucoup moins fastidieuse !**

« J'ai alors décidé de saisir cette opportunité pour faire reconnaître et certifier mes compétences et mon expérience par des pairs de mon domaine, mais également pour échanger sur mes perspectives d'évolution dans la poursuite de mon parcours professionnel. »



Flavien CODDET – IDTPE - 35 ans

Chargé de mission achat public à la **DRIEAT Île-de-France** – Spécialiste 2024 – Comité de domaine « Infrastructures »

Quel a été votre parcours professionnel ?

Après un premier poste en DDT, puis à la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) comme "Responsable du domaine entretien routier", j'ai rejoint la Direction des Routes d'Île-de-France pour prendre en charge la Direction de Projet de l'opération du Contournement Est de Roissy, consistant en la construction de 9 km d'autoroute à 2x2 voies (A104), 7 km de routes départementales et 8 ouvrages d'art. J'ai ainsi piloté la maîtrise d'œuvre de cette opération depuis la fin des études de conception jusqu'à sa mise en service en 2025.

Quelles sont vos fonctions et activités actuelles ?

Je suis aujourd'hui chargé de mission auprès de la Direction des Routes d'Île de France (DiRIF), au sein du Service de Gestion du Patrimoine Routier, sur la thématique des marchés publics.

L'enjeu de la mission est de mettre à profit mon expérience technique pour élaborer des marchés publics performants qui répondent aux besoins des services en garantissant à la fois la conformité des aspects techniques, mais également la cohérence avec les besoins, le fonctionnement, et les pratiques "réelles" du service.

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez souhaité déposer un dossier de candidature à l'évaluation ?

A l'origine, je m'intéressais à la question des outils pour valoriser le travail de certains des agents de mes équipes qui disposaient d'une expertise avérée et d'une reconnaissance au-delà de notre établissement sur le sujet. En approfondissant la connaissance de ce dispositif, je me suis retrouvé dans certains éléments de définition de la

qualification de "Spécialiste", de par mes activités et mon parcours. J'ai alors décidé de saisir cette opportunité de faire reconnaître par des pairs et de certifier mes compétences et mon expérience, mais également d'échanger sur la poursuite de mon parcours professionnel.

Vous avez été qualifié « Spécialiste » par le comité de domaine « Infrastructures ». Que vous a apporté cette reconnaissance sur le plan professionnel et/ou personnel ?

Sur le plan personnel, outre la satisfaction de voir mes compétences reconnues, j'ai apprécié de pouvoir prendre du recul et de pouvoir échanger sur mon environnement métier, ainsi que sur les perspectives envisageables.

Cette reconnaissance m'a également ouvert des opportunités telles qu'être sollicité dans le cadre d'une expertise juridique relative à une enquête judiciaire portant sur un projet d'infrastructure. Elle a par ailleurs permis d'élargir mon identification comme personne ressource sur certaines thématiques.

Comment envisagez-vous la suite de votre carrière ?

Je souhaiterais à l'avenir poursuivre dans le domaine des infrastructures et élargir mes compétences en abordant les infrastructures autres que la route (rail, fluvial), et m'investir plus largement pour contribuer activement à la prise en compte des enjeux de la transition écologique liés à la gestion et l'entretien de ces dernières. Un des éléments clés de ma candidature reposait sur ma participation à différents réseaux et ma contribution à ces derniers. C'est une dynamique de travail que j'apprécie particulièrement et que je souhaite conserver.

« J'ai mis en avant mon bagage technique hérité de mon poste précédent ainsi que les liens qu'il pouvait exploiter avec mes nouvelles activités. »



Yves NEDELEC – ICPEF - 59 ans

Directeur de projets enjeux littoraux et portuaires au **Cerema** Sud-Ouest - Expert 2021 - Comité de domaine « Géotechnique et Risques Naturels »

Quelles sont vos fonctions et activités actuelles ?

Je suis actuellement rattaché à une mission placée sous la responsabilité de la direction du Cerema Sud-Ouest. Cette mission traite de questions transversales en lien avec la transition écologique. Dans ce cadre, en tant que directeur de projet et agent associé à une équipe de recherche du Cerema (Équipe « Risques Hydrauliques à l'Interface Terre MER »), je m'investis dans des projets ou des collaborations sur le thème des territoires confrontés à une problématique de retrait devant l'action des eaux (littoral, rivages estuariens) ainsi que sur celui de l'activité portuaire. La technicité tient dans cette activité une part importante, reconnue dans la définition du poste. Cela concerne tant le domaine dans lequel je suis qualifié expert que l'exercice d'une activité de recherche, de travaux dans les technologies numériques, le traitement de données ou l'intelligence artificielle notamment.

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez souhaité déposer un dossier de candidature à l'évaluation ?

La question s'est posée dès ma candidature au poste de responsable du groupe géotechnique au CETE du Sud-Ouest. Une qualification d'expert figurait comme souhaitée en toute fin du profil de

poste. Les spécificités techniques de la géotechnique requièrent en effet une bonne maîtrise de concepts et de méthodes qui reposent sur des phénomènes physiques. Cette maîtrise reste nécessaire au niveau de l'encadrement pour des raisons de responsabilité et de crédibilité collective. Je ne disposais cependant pas des qualifications de géotechnicien, elles-mêmes très formalisées. Ne disposant pas du temps nécessaire pour obtenir ces qualifications dans leur totalité, j'ai suivi quelques modules mais ai dans le même temps déposé un dossier au comité du domaine « Géotechnique, risques naturels », **en mettant en avant mon bagage technique hérité de mon poste précédent ainsi que les liens avec mes nouvelles activités.**

Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ?

Il me semble important de rechercher cette forme de reconnaissance des travaux dès lors que des vérités techniques et scientifiques sont en jeu au moment d'apporter un service à la société. Cela me semble d'autant plus vrai que de mauvaises informations s'accumulent en ce moment sur le devant de la scène sans aucune maîtrise ou presque. Par exemple, parce qu'elles sont tout simplement fausses ou inappropriées dans le contexte de leur emploi.

« Je conseille aux futurs candidats de ne pas hésiter à suivre des formations pour se spécialiser davantage dans leur domaine »

Julie DROIT– IDTPE - 49 ans

Directrice d'études Littoral et Environnement au **Cerema** Risques, eaux et mer (REM) - Experte internationale 2025 - Comité de domaine « Risques anthropiques »

Quelles sont vos fonctions et activités actuelles ?

Je travaille sur les impacts liés aux activités maritimes et suis experte pour le Ministère de l'Écologie en ce qui concerne les dragages maritimes. À ce titre je participe à des groupes de travail nationaux et internationaux (Conventions Opar, de Londres et de Barcelone notamment).

Mes fonctions m'amènent à participer à des projets internationaux, rédiger des guides nationaux, piloter des études nationales ou locales, gérer et exploiter des bases de données (base nationale dragage, réseau REPOM sur la qualité des sédiments, recensements des équipements de carénage et de collecte des déchets dans les ports).

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez souhaité déposer un dossier de candidature à l'évaluation ?

Je souhaitais évoluer dans mon domaine d'activité en développant des compétences techniques et scientifiques relatives à la qualité des sédiments portuaires, à la mise en œuvre de seuils de gestion, mais aussi à l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux. Je me suis donc orientée vers la "filière de l'expertise", plutôt que celle de "généraliste".

Vous avez été qualifiée experte par le comité de domaine « Risques anthropiques ». Que vous a

apporté cette reconnaissance sur le plan professionnel et/ou personnel ?

Cette reconnaissance m'a permis d'élargir mes missions dans le domaine de l'environnement portuaire, de conforter ma position d'experte auprès de la DEB et de la DGITM et de piloter des études et projets en lien avec l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux.

Comment envisagez-vous la suite de votre carrière ?

J'envisage de renouveler ma qualification en comité de domaine de façon à poursuivre mes activités dans le domaine de l'environnement portuaire et de piloter des études relatives à l'évaluation des pollutions portuaires par certains contaminants encore peu étudiés dans ces milieux (microplastiques, phtalates, perturbateurs endocriniens...).

Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ?

Je conseille aux futurs candidats de ne pas hésiter à suivre des formations pour se spécialiser davantage dans leur domaine, d'essayer de participer à des projets en lien avec d'autres organismes, et de participer à des groupes de travail ou à des colloques, ce qui leur permettra d'être informés des travaux en cours et des avancées scientifiques dans leur domaine.